



HAL
open science

”Dans la cour de Meihad. Quand les règles brouillent le jeu des partis en Éthiopie”

Jean-Nicolas Bach

► **To cite this version:**

Jean-Nicolas Bach. ”Dans la cour de Meihad. Quand les règles brouillent le jeu des partis en Éthiopie”. *L’Espace Politique*, 2018, 35 (2), 10.4000/espacepolitique.5247 . halshs-02571231

HAL Id: halshs-02571231

<https://shs.hal.science/halshs-02571231>

Submitted on 12 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



L'Espace Politique

Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique

35 | 2018-2

**Jouer avec les règles en situations autoritaires.
Lectures croisées depuis le Cameroun et l'Éthiopie**

Dans la cour de *Meihad*. Quand les règles brouillent le jeu des partis en Éthiopie

In the Meihad's yard. When rules blur the game among parties in Ethiopia

Jean-Nicolas Bach



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/5247>

DOI : 10.4000/espacepolitique.5247

ISSN : 1958-5500

Éditeur

Université de Reims Champagne-Ardenne

Ce document vous est offert par Institut de recherche pour le développement (IRD)



Référence électronique

Jean-Nicolas Bach, « Dans la cour de *Meihad*. Quand les règles brouillent le jeu des partis en Éthiopie », *L'Espace Politique* [En ligne], 35 | 2018-2, mis en ligne le 01 novembre 2018, consulté le 15 novembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/5247> ; DOI : 10.4000/espacepolitique.5247

Ce document a été généré automatiquement le 15 novembre 2018.



Les contenus de *L'Espace politique* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France.

Dans la cour de *Meihad*. Quand les règles brouillent le jeu des partis en Éthiopie

In the Meihad's yard. When rules blur the game among parties in Ethiopia

Jean-Nicolas Bach

Introduction

- 1 Afin de réfléchir aux « règles du jeu en situation autoritaire » comme nous ont invités à le faire Sabine Planel et Marie Morel¹, il n'est pas inutile d'établir une distinction initiale quant à ce que l'on entend par *jeu*. D'abord, réfléchir sur l'autoritarisme implique de déjouer certains pièges typologiques. La notion d'autoritarisme naît largement de la nécessité de penser ce qui apparaît après la Seconde Guerre mondiale comme un type nouveau de régime, non totalitaire, mais pas tout à fait, ou « pas encore » représentatif, alors que la démocratie libérale s'impose progressivement comme le modèle de régime à l'échelle de la planète. Le régime qualifié d'autoritaire louvoie ainsi à l'intérieur d'un espace qui serait délimité par deux pôles, deux idéaux-types : le totalitarisme et la démocratie. Le jeu typologique glisse progressivement vers un autre entre-deux dont les pôles deviennent cette fois l'autoritarisme et la démocratie, rendant plus pénible encore la recherche de critères qui permettraient de distinguer une frontière claire entre ces deux types de régime. Un glissement d'autant plus complexe que le modèle démocratique apparaît lui-même en « crise » à partir de la décennie 1970 (Pateman, 1970, p. 5-6 ; Bobbio, 1987 ; Bacqué et Sintomer (dir.), 2011).
- 2 Ce jeu typologique a pour un temps animé la vie académique intéressée par l'autoritarisme, particulièrement depuis ce que Huntington qualifia de « vagues de démocratisation » (Huntington, 1993) sensées enclencher une transition vers « la » démocratie. Les limites des études sur les transitions et les consolidations démocratiques qui fleurissent à partir des années 1970 (la décennie 1990 en Afrique) sont aujourd'hui très bien documentées (Quantin, 2000), et nombreux sont les auteurs ayant souligné les

insuffisances liées à la multiplication des typologies². Afin de souligner la complexité de ces régimes difficilement qualifiables, on s'accorde aujourd'hui largement sur leur caractère « hybride », comme le proposait Diamond (Diamond, 2002), même si cette notion n'est pas sans poser problème : d'abord par son biais idéologique qui considère toujours au moins implicitement comme progrès ce qui se rapproche du modèle démocratique libéral ; ensuite parce que l'idée d'hybridité ne permet pas de trancher entre situation démocratique et situation autoritaire, risquant ainsi de banaliser certaines formes de violences en situation autoritaire. Je parlerai donc ici de régime autoritaire (bien que celui-ci tente d'apparaître parfois plus « light » et plus « propre »³) en retenant une de ses caractéristiques essentielle du régime autoritaire, à savoir le caractère à la fois coercitif et imprévisible de la sanction⁴.

- 3 Se pose ensuite la question du rapport aux règles du jeu dans lequel s'inscrit le quotidien⁵ des agents en fonction des contextes et des enjeux. Ce rapport a pu être posé comme celui dont se doteraient les citoyens pour acquérir une marge de manœuvre à l'intérieur d'un régime oppressif, renvoyant à l'idée d'*agency*, ou capacité d'agir⁶. James Scott reprenait ainsi l'image de *jeu* au sens de la métaphore scénique où les « acteurs » joueraient consciemment des rôles à l'interstice du « texte public » et du « texte privé » en vue de contourner, de braconner et de résister plus ou moins directement vis-à-vis de la règle formelle (Scott, 1985)⁷. Si on admet qu'il existe un *jeu* au sein duquel les agents peuvent s'octroyer une certaine marge d'action au sein du régime autoritaire, on considèrera l'espace créé par les partis d'opposition comme celui où ses règles propres y sont mises en œuvre, distinctes de celles du parti hégémonique, mais respectant les règles de l'État puisque contraint en dernière instance par la coercition (imprévisible le plus souvent) qui s'abat sur les opposants, au-delà ou à l'intérieur des « lignes rouges » qui en délimitent le champ.
- 4 La métaphore du jeu et de ses règles a d'ailleurs été largement empruntée pour expliquer les phénomènes sociaux et les logiques de subversion et de contournement de la règle. Chez Erving Goffman bien sûr (« la distance au rôle »), ou chez Pierre Bourdieu qui utilise de façon récurrente l'analogie au jeu, et aux règles du jeu, pour décrire les modes de fonctionnement de l'univers social (voire la condition de son fonctionnement) et la façon dont les agents y élaborent des stratégies réflexives ou non : « Pour qu'un champ marche, il faut qu'il y ait des enjeux et des gens prêts à jouer le jeu, dotés de l'*habitus* impliquant la connaissance et la reconnaissance des lois immanentes du jeu, des enjeux, etc. » (Bourdieu, 2002a, p. 114).
- 5 Mais Bourdieu rappelle également les limites de l'analogie au jeu pour expliquer les logiques de luttes structurant les champs. En effet, à la différence du jeu régi par des règles auxquelles il faut se soumettre (il prend souvent l'exemple du sport – Bourdieu 2002b), les rapports de force qui structurent l'espace social se caractérisent par la mise en jeu des règles elles-mêmes⁸. Il ne s'agit donc plus seulement de contourner la règle mais également de la remettre en question, de lutter pour imposer ses propres règles à partir de son capital disponible : « La structure du champ est un *état* du rapport de force entre les agents ou les institutions engagés dans la lutte (...). Cette structure, qui est au principe des stratégies destinées à la transformer, est elle-même toujours en jeu : les luttes dont le champ est le lieu ont pour enjeu le monopole de la violence légitime (autorité spécifique) qui est caractéristique du champ considéré, c'est-à-dire, en définitive, la conservation ou la subversion de la structure de la distribution du capital spécifique » (Bourdieu, 2002a, p. 114)⁹.

- 6 L'analogie au jeu, et aux règles du jeu, vaut également en situation autoritaire. Les stratégies de contournement, ou de remise en cause des règles mêmes, permettent en effet d'envisager l'autoritarisme sous des formes complexes et bien plus fines qu'un simple régime dans lequel seraient figés des citoyens apeurés et obéissants. Sans ignorer ces aspects, cet article vise néanmoins à proposer une perspective quelque peu différente de ces rapports à la règle. En dépit de la capacité d'action relative propre au champ partisan d'opposition élaborant ses propres règles internes, ces mêmes opposants n'hésitent pas à recourir aux règles du régime autoritaire lorsqu'il s'agit de s'imposer à la tête de leur parti. On constate alors un glissement de la condamnation des règles étatiques vers une appropriation de celles-ci, pourtant habituellement dénoncées comme injustes tout comme les institutions qui les déploient (ici la Commission électorale nationale éthiopienne, NEBE selon son acronyme officiel). Cela permet de considérer les règles organisant ces deux ensembles normatifs (régime, parti d'opposition) non pas comme deux ensembles imperméables régis uniquement par les stratégies de contournement ou de remise en cause de la règle, mais bien comme un même ensemble de référents où les uns et les autres puisent en fonction de leurs intérêts et de leurs adversaires. Opposants et dirigeants agissent ainsi au sein des mêmes espaces et des mêmes temporalités, ajoutant au flou, à la méfiance et aux sentiments paranoïaques. Ceux qui tirent profit de cette situation et de ce flou étant ceux qui dominent, et dans le cas qui nous intéresse, l'Ethiopian People Revolutionary Democratic Front (EPRDF) au pouvoir.
- 7 Le temps de la recherche est celui de l'année précédant l'élection générale de mai 2015¹⁰. Et le lieu de l'observation est une cour intérieure que j'ai pu fréquenter à de nombreuses reprises en 2014 et 2015 lors de séjours répétés à Addis-Abeba, exemple s'il en est de ce que l'on pourrait considérer comme un espace *a priori* clôt. Il s'agit de la célèbre cour d'un des principaux partis d'opposition, l'All-Ethiopia Unity Party, un espace fermé qui permet paradoxalement d'observer et saisir certaines pratiques autoritaires plus larges. Partir d'un espace particulier s'explique non pas seulement pour ce qu'il représente (l'espace d'un parti) mais aussi pour ce qu'il enseigne sur les façons dont les mêmes règles sont manipulées de toutes parts, à la fois par les agents de l'État et par les opposants politiques. Je propose dans un premier temps d'emmener le lecteur effectuer une visite inédite dans cette cour pour en saisir la place au sein du système de partis éthiopien à partir du lieu, des objets et des symboles qu'on y rencontre. Je reviendrai ensuite sur deux événements révélateurs des façons dont les militants jouent avec les règles du régime autoritaire, tout comme le régime joue avec les règles des partis d'opposition : d'une part la cérémonie donnée dans ce même lieu en juin 2014, visant à fusionner ce parti avec ses anciens alliés politique ; d'autre part la tenue de l'Assemblée générale du parti, en novembre 2014, soit quelques mois seulement avant les élections de 2015.

L'espace politique de *Meihad*

- 8 J'ai expliqué ailleurs les raisons pour lesquelles on peut situer l'All-Ethiopia Unity Party (*Meihad*, selon son acronyme amharique) parmi les partis multinationaux, à droite de l'échiquier politique éthiopien, libéral et conservateur (Bach 2017). Sans en refaire ici la démonstration, il n'est pas inutile de rappeler simplement que ces termes sont ceux employés et revendiqués par les militants-mêmes de ce parti politique, et que ces qualificatifs n'ont donc pas été extraits de mon imaginaire politique français pour être calqués de façon artificielle sur le système de partis éthiopiens¹¹. Ce dernier se structure

autour d'un grand clivage nationaliste opposant multinationalistes (ceux qui, comme *Meihad*, refusent de définir la citoyenneté autrement que comme éthiopienne) aux ethnonationalistes (qui reconnaissent aux Nations, Nationalités et Peuples d'Éthiopie jusque-là marginalisées un droit constitutionnel à être représentés selon leur identité ethnique au sein du régime fédéral). Les grands points de discordes idéologico-politiques s'articulent de part et d'autre de cet axe et relèvent principalement du statut de la terre (privatisation/nationalisation), du droit de sécession (reconnu depuis 1995), de la privatisation de l'économie, de l'indépendance de l'Érythrée, et du droit des individus contre le droits des Nations, Nationalités et Peuples d'Éthiopie. Sur ce spectre politique, *Meihad* peut être positionné à l'extrême¹², favorable à la privatisation de l'économie, aux droits individuels, et opposé au droit de sécession et à l'indépendance de l'Érythrée.

- 9 A l'intérieur de cet espace politique général, le cas de *Meihad* est singulier notamment parce qu'il représente en quelque sorte le parti à l'origine de cette droite multinationale éthiopienne post-1991, opposant de la première heure à l'EPRDF au pouvoir depuis lors, et à son fédéralisme dit ethnique dans lequel s'est glissé le régime éthiopien (Constitution de 1995). Depuis la création de *Meihad* en 1992 par le professeur en médecine Asrat Woldeyes, les scissions se sont succédées, émanant soit de crises électorales soit de querelles de *leadership*, si bien qu'un ensemble de partis politiques en compétition partagent aujourd'hui un programme proche pour ne pas dire identique, y compris jusqu'au plus « jeune » Parti Bleu (*Semayawi*) – même si ce dernier joue étonnement la carte du renouveau et de la jeunesse depuis sa création en 2012.
- 10 Son siège est aussi singulier. Alors que les partis politiques d'opposition rencontrent des difficultés à trouver les locaux adéquats et durables pour y établir leur siège dans la capitale, la longévité du lieu qui accueille *Meihad* est révélateur de la capacité du parti à perdurer sur la scène politique éthiopienne, en dépit des attaques brutales subies de l'intérieur et de l'extérieur – les militants font régulièrement l'objet d'arrestations arbitraires et de traitements brutaux de la part des autorités éthiopiennes. Situé à proximité du Téwodoros II *Square* (rond-point au milieu duquel trône fièrement le canon moderne du Roi des Rois devant défendre la nation éthiopienne au 19^e siècle), le siège de *Meihad* est aujourd'hui recouvert de l'ombre du building adossé, architecture chinoise recouverte de verre opaque et surtout siège de l'unique et nationale compagnie de télécommunication éthiopienne, Ethio-Telecom. Deux symboles, deux époques. Celle de la nostalgie d'une grande Éthiopie impériale d'une part, et celle de la modernisation sans démocratisation de l'autre. Mes visites récurrentes dans l'enceinte historique de *Meihad* et les nombreux moments passés avec ses militants et responsables m'ont donné l'occasion de goûter, à travers ce du lieu et son contenu, l'essence de cette droite.
- 11 Entrer dans la cour de *Meihad*, c'est d'abord se glisser sous une immense bâche de plastique bleu étendue au-dessus d'un espace assombri et suspendue par quelques poteaux irréguliers. Le sol recouvert de terre-battue entretient l'obscurité. Sur le murs des enceintes, on lit sur les affiches recyclées des manifestations passées des slogans célébrant l'unité de l'Éthiopie. Au fond de la cour, face à l'entrée, les chanceux accèdent à la fameuse maison de style italien en grimpant les quelques marches de la structure légèrement surélevée. A gauche de cette maison, quelques bureaux attenants, construits plus récemment, accueillent les services des finances et des relations publiques du parti. Et si l'on est invité à se faufiler entre ces deux bâtiments, on aura la chance de boire un café, un thé, ou de déjeuner dans la cuisine du parti à l'arrière de la maison en débattant du sens du libéralisme ou du temps de la grande Éthiopie d'Hailé Sélassié ou du régime

militaire du *Därg*, considérés davantage enclins à préserver l'unité nationale que ne le seraient les élites du Front au pouvoir.

- 12 Explorer ces lieux, c'est déambuler dans l'histoire politique de l'Éthiopie moderne et ses querelles historiographiques. On ne trouvera par exemple pas ici le drapeau officiel du régime, ce vert-jaune-rouge estampillé depuis 1994 d'une étoile symbolisant les « Nations, Nationalités et Peuples d'Éthiopie ». On verra en revanche fièrement suspendus les drapeaux vert-jaune-rouge, impériaux, symboles d'une grande et unique citoyenneté éthiopienne, qu'on oppose au fédéralisme ethnique de l'EPRDF. Ce nationalisme éthiopien défendue par *Meihad* a pu paraître ambigu durant les années 1990. Le parti lui-même, au moment de sa création en 1992, avait en effet une connotation ethnique en prenant le nom de All-Amhara People Organization (AAPO), afin de dénoncer les exactions des nouveaux dirigeants dans la région Amhara, ce « cœur historique » de l'État éthiopien. Mais en dépit de l'appellation et de l'identité Amhara de l'AAPO, l'Organisation avait vocation à défendre une grande Éthiopie dans toutes ses composantes et ses diversités. Autrement dit, les Amhara se posent alors en défenseurs de l'Éthiopie impériale dont ils craignent l'effritement après la conquête du pouvoir par l'EPRDF mené par le Tigray People's Liberation Front (TPLF) de Meles Zenawi. C'est cette ambiguïté qu'entend lever Hailu Shawel lorsqu'il devient président du parti et rebaptise le parti All-Ethiopia Unity Party (*Meihad*) en 2002. L'ambition reste bien panéthiopienne et le parti ambitionne bel et bien de représenter l'ensemble des régions de l'État.
- 13 La symbolique du parti reflète ainsi la nostalgie de l'ancien régime. Nos discussions avec les membres de *Meihad* ne laissent cependant aucun doute sur cette nostalgie : elle ne signifie pas qu'il faille revendiquer un retour à l'ancien régime, mais elle sert à rappeler les vertus d'une Éthiopie unie pour résister aux agressions extérieures – et intérieures. Sur les murs, la figure du roi des rois Téwodoros II (1855-1868) représenté à côté de son fameux canon sur le champ de bataille, ou une autre peinture représentant la bataille d'Adoua permettent d'illustrer ce propos. Un symbolisme également ancré dans le présent opposé aux discours de l'EPRDF jugé anti-impérial, anti-amhara, et anti-éthiopien. Il s'accompagne d'une mise en scène du martyr, depuis ce même Téwodoros II jusqu'aux militants disparus en raison de leur engagement politique, en passant bien entendu par le père fondateur, le professeur Asrat Woleyes, dont les photos et les peintures ornent les pièces. Chaque réunion hebdomadaire et chaque cérémonie sont ainsi précédées d'une minute de silence en l'honneur de tous les martyrs du parti (des hommes, à ma connaissance), et d'Asrat Woldeyes (1999) en particulier, longtemps emprisonné suite à une manifestation de l'AAPO contestant l'indépendance de l'Érythrée¹³.
- 14 Car l'espace politique éthiopien revendiqué par l'AAPO/AEUP va au-delà du territoire national actuel. Depuis sa création, le parti se bat fermement contre l'indépendance de l'Érythrée qu'il considère comme une région éthiopienne. En pénétrant dans le bureau des responsables successifs des relations publiques en 2014 et 2015¹⁴, on observe par exemple discrètement, posée derrière la porte, une carte de l'Éthiopie découpée dans le bois, clouée sur un long manche et destinée à être brandie lors des manifestations. Une carte peinte de vert, de jaune et de rouge, qui inclue sans ambiguïté le territoire érythréen voisin¹⁵. Cette conception de la grande Éthiopie incluant l'Érythrée comme une province éthiopienne engendre de vives tensions vis-à-vis de l'EPRDF dès le début du régime fédéral, et les grandes manifestations de l'AAPO du début des années 1990 visent largement à protester contre la tenue du référendum érythréen de 1993 qui conduira

l'Érythrée à l'indépendance. Les caricatures publiées à cette époque dans l'*Ethiopian Review*, favorable au mouvement Amhara, ne cessent de mettre en scène les dirigeants érythréens, leurs partenaires internationaux, et Meles Zenawi déchirant arbitrairement le pays et malmenant la mère patrie (Bach, 2011, p. 491-497)¹⁶. La question érythréenne reste donc extrêmement vive dans l'imaginaire politique de *Meihad*, et plus largement au sein de la droite éthiopienne. Elle renvoie à un point de clivage concret et essentiel si l'on veut comprendre ce qui oppose jusqu'à aujourd'hui cette tendance multinationale aux partis ethnonationaux, à savoir l'article 39 de la Constitution de 1995 qui reconnaît le droit de sécession pour les Nations, Nationalités et Peuples d'Éthiopie. Les alliances politiques et les déchirures entre les partis de ces deux tendances, à l'occasion des élections de 2010 et de 2015, continuent en effet de se faire en partie autour de cette question soit laissée en suspens, soit mise en avant pour justifier une impossibilité à s'allier durablement.

Une cérémonie dans la cour de *Meihad* : *pre-merging agreement*

- 15 Ce fut notamment le cas en 2010 lorsque l'*Union for Democracy and Justice (Andinet)*, dont les membres sont largement issus de *Meihad*, s'allie aux ethnonationalistes de *Medrek*, front ethnonationaliste porté notamment par le parti Oromo de Merera Gudina. Pour comprendre cette alliance de circonstance, il faut remonter aux élections de 2005 (Abbink, 2006 ; Lefort 2007 ; Arriola, 2008), lors desquelles une grande coalition entre partis multinationaux, la *Coalition for Unity and Democracy (Kinidjit)*¹⁷, remporte son premier véritable succès électoral avec 109 des 546 sièges à la Chambre basse. *Meihad* joue un rôle essentiel lors de cette élection en tant que parti regroupant sans doute le plus d'adhérents. Face à lui, une autre coalition formée de partis ethnonationaux (*Hibrät*)¹⁸, remporte également un succès inédit avec 52 siège à la Chambre basse. Ces avancées s'expliquent en partie par le respect des règles démocratiques lors de la campagne : les débats politiques publiques se succèdent et mettent parfois à mal l'ERPFD, la presse s'exprime, et le vote ne semble pas faire l'objet de fraudes massives. Mais la situation dégénère lorsqu'une partie de *Kinidjit* décide de boycotter le Parlement en dénonçant des fraudes et investissent la rue. Le régime reprend alors la main en réprimant les manifestants : des milliers d'arrestations, plus de deux cents morts reconnus par la commission d'enquête gouvernementale, et une Chambre basse finalement largement dominée par l'EPRDF et ses partis affiliés.
- 16 La période qui suit les élections de 2005 est celle du déchirement de la droite multinationale. Le président de *Meihad*, Hailu Shawel, est emprisonné, à l'image des autres leaders de *Kinidjit* (parmi lesquels Berhanu Nega, l'ingénieur Gezachew, ou encore la magistrate Bertukan Mideksa). Lorsqu'ils sortent de prison en 2007, *Meihad* fait cavalier seul, et il s'agit pour une partie des autres dirigeants (comme l'ingénieur Gezachew et Bertukan Mideksa) de rétablir leur autorité à la tête de *Kinidjit*, en vain. La Commission électorale éthiopienne (NEBE), constituée de membres nommés par l'EPRDF (Dufieff, 2014, 2015), tranche et confie à une branche dissidente (Ayle Chamiso) la tête de la coalition désormais décredibilisée et qualifiée populairement de « faux *Kinidjit* ». Les leaders déchus n'ont d'autre choix que de fonder un nouveau parti, l'*Unity for Democracy and Justice*. Cet épisode offre une illustration concrète des manipulations de la règle électorale à des fins politiques, en permettant à une branche dissidente de prendre la tête d'un parti

ainsi affaibli. On y observe également la coexistence de pratiques autoritaires et démocratiques, où la répression physique et la décision réglementaire s'articulent de façon à enrober la violence d'une certaine légitimité légale.

- 17 A l'occasion des élections de 2010, un rapprochement de circonstance s'opère entre l'UDJ multinationale et le jeune Forum for Democratic Dialogue in Ethiopia (*Medrek*) à dominante ethnonationale (héritier de la coalition *Hibrät* de 2005). Une telle alliance impliquait de mettre de côté les grandes questions clivantes, telle que la question de l'article 39 et du droit de sécession. Mais les relations entre les deux branches se délitent progressivement à l'approche des élections de 2015, et l'UDJ enclenche un mouvement de rapprochement avec leurs anciens partenaires de *Meihad*, dont les plus anciens, comme l'ingénieur Gezachew et son entourage, sont d'ailleurs issus. Si bien qu'en juin 2014, une grande cérémonie est organisée au siège de *Meihad* afin de célébrer en grande pompe la signature de l'accord préalable de fusion entre *Meihad* et l'UDJ, dans la cour de *Meihad*. Une grande droite se recompose.
- 18 Je me rends le 8 juin 2014 au matin à cette cérémonie, sur l'invitation des membres de *Meihad*, particulièrement de son responsable des relations publiques. Il n'allait pas de soi de participer à un tel événement dont je découvre le caractère extrêmement sélectif à mon arrivée. Les militants des deux partis chargés de filtrer l'accès à la cour ont d'ailleurs toutes les peines à canaliser l'entrée et se trouvent confrontés aux mécontents refoulés qui ne cachent pas leur colère. Ces militants, je l'apprendrai plus tard, venaient ce jour-là manifester leur opposition au projet de fusion pour lequel ils n'auraient pas été consultés. J'y suis pour ma part très bien accueilli et me trouve invité à m'asseoir à une place de choix, sur une chaise en plastique située au troisième rang. Une place d'honneur qui m'évite les bancs au fond de la pièce. Un homme assis près de moi se présente comme un ancien député élu en 2005, alors qu'un membre du comité exécutif de *Meihad* me dévoile l'enjeu principale de la journée : « *These two parties are the former Kinidjit, who recover to their original power position !* ».
- 19 Les premières minutes de la cérémonie laissent rapidement percevoir un autre enjeu de cette journée, à savoir les commémorations des militants des deux partis décédés en 2005. Les discours émouvants, laissant parfois échapper quelques larmes, se succèdent. Cette double commémoration de 2005 est tout à fait révélatrice des enjeux du rendez-vous, près d'une décennie plus tard : les militants présents ne font pas que se rejoindre idéologiquement, mais ils renouent avec une stratégie d'alliance dont l'objet est le rassemblement pour la conquête du pouvoir. Cette cérémonie doit ainsi mettre un terme à une décennie de reconstruction de la coalition *Kinidjit*, tout en confirmant l'improbable collaboration avec des partis ethnonationaux¹⁹. Par la même occasion, elle célèbre ses morts et enterre avec eux le traumatisme de 2005 pour regarder désormais vers 2015.

Figure 1



Photo Jean-Nicolas Bach

Assis au pupitre, l'Ingénieur Gezachew (UDJ, gauche) et Abebaw Getaneh (*Meihad*) signant le *pre-merging agreement*

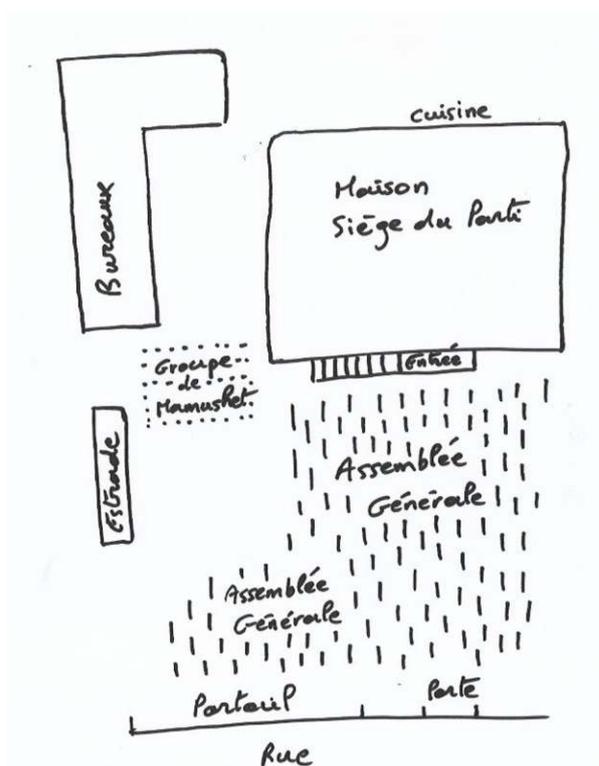
- 20 Derrière l'estrade, une immense drapeau à trois bandes vert-jaune-rouge (sans étoile) sur lequel ont été ajoutés pour l'occasion les emblèmes des deux partis. Au-dessus, des ballons de baudruche accrochés par trois, rouges et blancs. Au sol, de fine lamelles de papiers qui recouvrent la terre-battue éclaircissent la cour en guise de bienvenue. Les discours se succèdent. Celui de l'ingénieur Gezachew d'abord, président de l'UDJ, puis celui de Abebaw Getaneh, président de *Meihad*. Ce dernier est néanmoins progressivement brouillé par des cris et de coups portés à la porte qui sépare l'espace fermé de la rue. Les coups se font plus bruyants, agressifs, et finissent par perturber la cérémonie et à créer l'agitation. Les militants résistent de plus en plus péniblement face à la pression exercée de l'extérieure. La décision est finalement prise d'ouvrir la porte et d'appréhender les perturbateurs. Je m'inquiète pour ma part qu'il ne s'agisse de la police, mais il n'en est rien. Après une brève mais violente poursuite, un jeune homme est finalement conduit de force à l'intérieur de la cour puis isolé à l'arrière de la maison. Dans ses poches, une carte de membre de l'EPRDF est découverte. Il ne fait plus de doute pour les responsables présents que le parti au pouvoir a envoyé quelques éléments perturber la cérémonie. Des discours accusateurs s'en suivent, et le trouble-fête est finalement relâché, chahuté mais le sourire méprisant aux lèvres. La cérémonie s'achève environ deux heures plus tard par un déjeuner conviviale et paisible, portes ouvertes sur la rue.
- 21 Les militants de *Meihad* opposés à la cérémonie (dont son ancien Vice-président et son ancien porte-parole ayant démissionné quelques semaines auparavant) se déclarent quant à eux par voie de presse favorables à la fusion des deux partis mais refusent d'être conduits par le président actuel qu'ils accusent d'avoir truqué son élection à la tête du

parti deux ans auparavant. Ils saisissent officiellement la NEBE éthiopienne qui se chargera d'émettre un jugement officiel sur la validité de cette élection. Cette dissidence est conduite par d'anciens membres de *Meihad*, dont son ancien porte-parole, son ancien vice-président, and Mamushet Amare, ancien responsable de la branche de la jeunesse au sein du parti. Incapable de réunir les pièces justifiant la présence du nombre nécessaire des votants lors de son élection²⁰, le président Abebaw Getaneh est déclaré quelques semaines plus tard illégitime par la NEBE. En l'absence de présidence légitime, les espoirs de fusion s'effondrent²¹, et *Meihad* se trouve contraint par la NEBE d'organiser une Assemblée générale afin que soit élu, selon les règles du parti, un nouveau président légitime.

Une Assemblée générale chez *Meihad*

- 22 J'ai pu assister au déroulement de l'Assemblée générale de *Meihad* qui se tient le 8 novembre 2014²², mais n'ai pas senti ma présence bienvenue pour la journée suivante lors de laquelle le nouveau président de *Meihad* devait être élu. Je suis en revanche une fois encore bien accueilli pour cette journée du 8 novembre que beaucoup de militants me présentent à nouveau comme « historique » pour le parti. L'entrée est toujours filtrée avec une grande attention, pas moins de deux heures et demie, afin de se prémunir des infiltrations de personnes extérieures. L'estrade est en place, face à l'assistance formée progressivement des membres de l'Assemblée générale, représentants des régions de l'ensemble du pays. Je décide de prendre place discrètement sur l'une des chaises située à droite de l'estrade, mais je suis alors rappelé à l'ordre amicalement par un membre de *Meihad* : « *Not here, here is for the trouble-makers!* ». Cette petite assemblée séparée est en effet destinée à accueillir le groupe dissident mené par Mamushet Amare qui avait quitté le parti au moment de l'élection controversée du président Abebaw Getaneh.

Figure 2 - Croquis du siège de Meihad



Réalisation personnelle

- 23 Les deux assemblées se composent progressivement : d'un côté, celle de *Meihad*, massive, remplit la cour ; de l'autre, celle conduite par Mamushet rassemble une soixantaine de membres : elle est plus jeune et beaucoup plus féminine. Un membre de *Meihad* entame une discussion avec un membre du groupe de Mamushet mais sera immédiatement rappelé à l'ordre. Interdiction de leur adresser la parole pour l'instant, ils n'appartiennent plus à *Meihad*. J'en reconnais un bon nombre présents quelques jours plus tôt devant le siège, lors d'une réunion hebdomadaire, alors que se négociait leur retour à l'intérieur du parti. L'autoritarisme brouille ici les règles puisqu'il instaure une atmosphère constante de suspicion palpable : sans cesse, le groupe de Mamushet accuse Abebaw d'héberger des membres de l'EPRDF, de même que le groupe de Abebaw accuse Mamushet et ses partisans d'être infiltrés par des espions du parti au pouvoir. Outre une paranoïa réelle, on peut aussi y lire un instrument devenu classique de diabolisation et de neutralisation de ses adversaires en politique.
- 24 La séance peut commencer vers 11h30. Elle est présidée par Hailu Shawel lui-même, ancien président du parti, combattant de la première heure de l'AAPO²³, qui comme sa position le montre en ce jour, reste un homme influent - il a sans aucun doute joué un rôle important dans les discussions en amont de cette journée. Il est entouré de « l'ancien » président Abebaw Getaneh, du Vice-président (Ato Andreas) et du secrétaire général (Ato Kassahun). Derrière eux, toujours ce grand drapeau vert-jaune-rouge, sur lequel sont cette fois accrochés un portrait d'Asrat Woldeyes, le fondateur du parti, et l'emblème du parti. Je comprends rapidement pourquoi cette Assemblée générale est historique : le membres de *Meihad* doivent y décider la réintégration du groupe de Mamushet, débat qui animera les premières heures de la rencontre, la parole revenant

d'abord aux membres de *Meihad*. Le groupe de Mamushet n'a quant à lui pas le droit de réponse et doit se contenter de gesticulations jusqu'à ce que l'occasion lui soit donnée d'expliquer sa position. Mamushet, charismatique, revient alors sur des événements passés, des accusations de corruption, ses séjours répétés en prison pour le parti. L'heure est venue, tranche Hailu Shawel, de décider par vote à main levée de la réintégration du groupe au sein de *Meihad*. La réaction de l'Assemblée que j'observe alors, au sein de laquelle je suis assis, cette fois de façon discrète et marginale, ne laisse aucun doute sur la popularité de Mamushet : un vote massif lui permet, à lui et à son groupe, de redevenir membres à part entière du parti.

Figure 3 - Assemblée général, 8 novembre 2014



Photo Jean-Nicolas Bach

Au bureau, sur l'estrade, Hailu Shawel. A sa gauche, Abebaw Getaneh. Accroché sur le drapeau vert-jaune-rouge : le portrait d'Asrat Woldeyes et l'emblème du parti.

- 25 La tension explose au moment où Hailu Shawel annonce que le groupe de Mamushet retournera à leurs anciens postes au sein du parti. Mais on se met finalement d'accord pour la tenue d'un vote destiné à sélectionner 50 nouveaux membres du Comité central – ces membres sont issus de l'Assemblée générale, et formeront le Comité exécutif nommé par le président du parti le lendemain. Le futur président (dont l'élection se fera le lendemain) devra figurer parmi ces 50 membres du Comité central. Le vote du nouveau Comité central se déroule en présence d'un représentant de la Commission électorale dont la tâche consiste notamment à valider le bon déroulement ou les vices de procédure de l'Assemblée générale. Un comité électoral de quatre personnes est formé afin d'organiser ce vote, et cinq autres sont chargées de compter les votes à main levée. Si contestation il y a, un vote à main levée tranche en quelques secondes. Puis vient le temps des candidatures : un brouhaha remplit tout à coup la cour, chacun le bras en avant, lançant de toutes ses forces le nom d'un candidat qu'il soutient – car on ne propose pas

soi-même sa candidature. Le président Abebaw Getaneh a quant à lui quitté la cour, en prenant soin auparavant de rédiger une lettre de « démission » qui sera lue à l'Assemblée. Il apparaît en effet clairement *a posteriori* que ce scénario avait été anticipé en amont de l'Assemblée générale, à partir de discussions entre le groupe de Mamushet et Hailu Shawel.

- 26 Ce système permet à celui qui inscrit les candidats une certaine marge de manœuvre puisqu'il choisit les noms qu'il attrape au vol, laissant quelques mécontents quitter la cour, non sans y avoir lancé auparavant quelques critiques acerbes. Néanmoins, la règle semble respectée puisqu'un membre de la NEBE est annoncé présent, et que les résultats des votes à main levée semble respectés, ne laissant en grande majorité aucun doute. Plus tard dans la soirée est néanmoins débattue de la possibilité d'élire deux candidats au Comité central qui ne seraient plus présents dans la pièce au moment du vote. Après quelques débats, il est décidé d'élire tout de même ces candidats, même si cela est contraire au règlement. Quant au président, il est élu le jour suivant par cette même Assemblée : Mamushet Amare devient président de *Meihad*.
- 27 Mais le même scénario se répète dans les jours suivant l'Assemblée générale. Les mécontents de l'issue du vote saisissent à nouveau la NEBE éthiopienne pour lui faire part d'irrégularités dans le déroulement de l'Assemblée générale. La Commission tranche à nouveau en faveur des dissidents et porte un coup fatal au groupe de Mamushet tout juste réintégré à la tête du parti : l'élection de Mamushet est invalidée pour vice de procédure, et Abebaw Getaneh est rétabli à la présidence du parti. Le NEBE reprend ainsi la main en interprétant, à la demande des perdants, les règles internes au parti enregistrées auprès du NEBE, ainsi que les règles électorales.

Conclusion

- 28 Ces brefs aperçus de la cour de *Meihad* et de ces moments forts donnent à voir quelques modalités de survivance d'un parti d'opposition en situation autoritaire confronté à la fois aux dissensions internes et aux pressions diffuses depuis l'extérieur. C'est cette dichotomie intérieur-extérieur est précisément remise en cause, les militants n'étant pas enfermés dans cet espace, mais bien connectés au régime lui-même, qu'ils vont jusqu'à solliciter pour régler leur dissensions internes s'il venaient à se trouver marginalisés à l'intérieur de leur propre parti. En arrivant sur ce terrain de recherche, je m'attendais à observer des incursions et pressions initiées unilatéralement par le régime, face à des opposants en situation de résistance. On constate cependant que les opposants sollicitent d'eux-mêmes la Commission électorale pour s'imposer à l'intérieur du parti. On est bien sûr tenté d'y voir une stratégie du parti hégémonique infiltrant les partis d'opposition et y cultivant des dissensions afin de les fragmenter. Une stratégie particulièrement efficace à la veille des élections. Néanmoins, on ne peut ignorer des stratégies internes visant à conserver ou accéder à la direction du parti, coûte que coûte. Ce qui invite à prendre ses distances quant à une vision enfermant les opposants dans une position de victimes passives à l'égard du régime.
- 29 Ce cas étudié à l'occasion des élections de 2015 montre également la capacité du gouvernement, via son agence électorale, à conserver le pouvoir de décision en dernière instance. Si l'on reprenait l'image du jeu, il dirait qu'il s'agit pour le gouvernement et la Commission électorale de conserver le monopole du résultat, en créant l'incertitude

autour des règles en jeu et leur interprétation. Deux enseignements majeurs peuvent être tirés de ces événements : d'une part, si les opposants bénéficient bien d'une certaine capacité d'agir, il existe des lignes rouges infranchissables, définies par le gouvernement, à l'intérieur desquelles les opposants restent confinés. C'est le cas notamment lorsque la fusion entre UDJ et *Meihad* est refusée (été 2014) par la NEBE au motif que le président Abebaw aurait été élu de façon illégitime quelques années plus tôt, alors que dans sa décision de janvier 2015, la même NEBE confirme cette fois la présidence d'Abebaw à la tête du parti alors qu'aucun vote n'est entretemps venu légitimer cette fonction. Ce qui invite, d'autre part, à considérer les actions de la NEBE non pas comme découlant d'un plan clair établi à l'avance, mais plutôt comme s'adaptant aux querelles internes aux partis et tirant profit de telles dissensions internes.

- 30 Rappelons enfin que l'expérience passée auprès des militants donne à voir, ou plutôt à sentir, un degré de violence qui s'exprime de façon diffuse, imprévisible, et difficile à saisir pour le chercheur. Lorsqu'un militant disparaît quelques jours ou se cache, il n'est pas toujours aisé de savoir qui il fuit : ses compagnons ou la sécurité du régime. La violence physique (ou la menace de la violence physique) se manifeste lorsque la porte du parti est enfoncée par des jeunes considérés au service de l'EPRDF. Elle se manifeste aussi dans les menaces régulièrement professées à l'occasion d'appels téléphoniques, mettant en garde les militants et les priant de « bien regarder en traversant la route ». Elle s'exerce aussi lors d'arrestations, quelques heures, quelques jours, ou quelques années. Parmi les personnes rencontrées régulièrement lors de mes visites en 2014 et 2015, plusieurs ont effectuées des séjours en prison, plus ou moins prolongés, et beaucoup ont abandonné la politique. D'autres ont quitté l'Éthiopie et rejoint les groupes rebelles armés en Érythrée, comme le porte-parole de *Meihad* au moment de ces terrains. Dans de tels contextes, le chercheur doit se garder d'appeler les opposants à s'engager et à prendre le risque du sacrifice, au prétexte que ces engagements, à long terme, conduiraient à la « démocratisation » (Lindberg, 2006) .

BIBLIOGRAPHIE

- ABBINK Jon, « Discomfiture of democracy ? The 2005 Election Crisis in Ethiopia and its Aftermath », *African Affairs*, vol. 105, n° 419, 2006, p. 173-199.
- ABBINK Jon, « Paradoxes of authoritarian electoralism : the 2015 Ethiopian elections as hegemonic performance », *Journal of Contemporary African Studies*, 35 :3, 2017, p. 303-323.
- ARRIOLA Leonardo R., « Ethnicity, Economic Conditions, and Opposition Support: Evidence from Ethiopia's 2005 Elections », *Northeast African Studies*, vol. 10, no. 1 2008, p. 115-144.
- BACH Jean-Nicolas, *Centre, périphérie et formation de l'Etat depuis Ménélik II*, Thèse de doctorat, 2011, p. 491-497, disponible en ligne : <http://www.theses.fr/2011BOR40059>
- BACH Jean-Nicolas, « Les élections éthiopiennes de 2015 : un drame en trois actes pour l'opposition libérale multinationale », *Critique internationale*, n°76, juillet-septembre 2017, p. 147-165.

- BACQUE M-H., Sintomer Y. (dir.), *La démocratie participative. Histoire et généalogie*, Paris, La Découverte, 2011.
- BOBBIO N., *The Future of Democracy*, Polity Press, 1987.
- BOURDIEU P. et WACQUANT L., *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Le Seuil, 1992.
- BOURDIEU P., « Quelques propriétés des champs », dans *Questions de sociologie*, Les Éditions de Minuit, 2002a, p. 113-120.
- BOURDIEU P., « Comment peut-on être sportif », dans *Questions de sociologie*, Les Éditions de Minuit, 2002b, p. 173-195.
- CAROTHERS, “gray zones”. “The End of the Transition Paradigm”, *Journal of Democracy*, 13 January 2002, p. 5-21
- COLLIER & LEVITSKY, “Democracy with adjectives. Conceptual Innovations in Comparative Research”, *World Politics*, vol. 49, n° 3, 1997.
- DIAMOND L., « Elections without Democracy: Thinking about Hybrid Regimes », in *Journal of Democracy*, vol. 13, n° 2, 2002, p. 21-35.
- DOBRY M., « Les voies incertaines de la transitologie, Choix stratégiques, séquences historiques, bifurcations et processus de *path dependence* », *Revue française de science politique*, vol. 50, n°4-5, août-octobre 2000, p. 585-614 ;
- DUFFY C. & THIRIOT C., « Les apories de la transitologie : quelques pistes de recherche à la lumière d'exemples africains et post-soviétiques », *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol. 20/3, 2013, p. 19-40.
- DUFIEFF Elise, *The Politics of Election Monitoring. The Case of Ethiopia and the European Union*, thèse de doctorat soutenue en 2014, EHESS – Northwestern University.
- DUFIEFF Elise, « Processus électoraux et trajectoires politiques en Ouganda et en Éthiopie », *Afrique contemporaine*, n°253, 2015, p. 58-63.
- GEISSER V., DABENE O., MASSARDIER G., *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XXIe siècle: convergences nord-sud, mélanges offerts à Michel Camau*, Paris, La Découverte, 2008, p. 7-26.
- HIBOU Béatrice, *Anatomie de la domination*, La Découverte, 2011.
- HUNTINGTON S., *The Third Wave. Democratization in the Late Twentieth Century*, University of Oklahoma Press, 1993.
- KEFALE Asnake, « The (un)making of opposition coalitions and the challenge of democratization in Ethiopia, 1991-2011 », *Journal of Eastern African Studies*, 5:4, 2011, p. 681-701.
- LEFORT René, « Powers – mengist – and peasants in rural Ethiopia: the May 2005 Elections », *Journal of Modern African Studies*, vol. 45, n° 2, 2007, p. 253-273.
- LINDBERG Staffan, “Opposition Parties and Democratization in Sub-Saharan Africa”, *Journal of Contemporary African Studies*, vol. 24, n° 1, January 2006, p. 124-125.
- MARTINEZ-PALACIOS Jone (dir.), *Participar desde los feminismos. Ausencias, Expulsiones y Resistencias*, Icaria, 2017.
- PATEMAN Carole, *Participation and Democratic Theory*, Cambridge University Press, 1970, p. 5-6.
- QUANTIN, « La difficile consolidation des transitions démocratiques africaines des années 1990 », dans C. Jaffrelot (dir.), *Démocratie d'ailleurs*, Karthala, 2000, p. 479-509.

SCOTT J., *Weapons of the Weak. Everyday Forms of Peasant Resistance*, Yale University Press, New Haven, 1985.

THOMPSON Edward, *The Poverty of Theory and other Essays*, Londres, Monthly Review Press, 1978.

NOTES

1. Je les remercie vivement pour leur invitation au séminaire tenu les 14 et 15 avril 2016 à Paris (Hesam, Prodig, Ehess) sur les « Règles du jeu en situation autoritaire », à l'origine de ce dossier. Je remercie également les deux relecteurs/trices anonymes pour leurs remarques et conseils avisés.

2. On pense par exemple aux « zones grises » (Carothers, 2002) ou aux « démocraties à adjectifs » (Collier et Levitsky, 1997)

3. J'emprunte ici les mots de Christian Thibon lors d'une intervention à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, « Les nouveaux habits de l'autoritarisme », Journée d'étude, le 6 juin 2016.

4. On évitera en ce sens de parler de « coexistence » de pratiques autoritaires et démocratiques. Voir notamment l'idée d'enclaves démocratique en situations autoritaires, et d'enclaves autoritaires en situation démocratique, dans V. Geisser, O. Dabène, G. Massardier, 2008, p. 7-26.

5. On lira notamment Béatrice Hibou (2011), qui réalise un état de la littérature sur le sujet, depuis le régime nazi jusqu'aux autoritarismes actuels.

6. Au sens notamment d'Edward Thompson, 1978.

7. Mentionnons le « jeu » dont peuvent se doter les agents du régime autoritaire eux-mêmes, comme l'ont démontré en Éthiopie les soulèvements des dernières années lors desquels il est apparu que les membres du parti hégémonique, l'Ethiopian Peoples' Revolutionary Democratic Front (EPRDF), avaient pu avertir, voire fournir une aide matérielle aux manifestants.

8. Je remercie Jone Martinez-Palacios de m'avoir indiqué ce point d'importance. Voir Jone Martinez-Palacios (dir.), 2017, p. 87.

9. Voir également sur la mise en jeu partielle ou totale des règles elles-mêmes, Bourdieu et Wacquant, 1992, p. 75.

10. Je ne reviendrai pas sur les événements qui se sont déroulés en 2014-2015, jusqu'à la défaite électorale des opposants. J'ai proposé quelques éléments de compréhension de cette élection dans Bach, 2017, p. 147-165 ; Voir aussi Jon Abbink, 2017, p. 303-323.

11. Et il n'est pas non plus inutile de rappeler que ces notions mêmes de droite et de gauche n'impliquent pas forcément les mêmes rapports au pouvoir et les mêmes rapports à l'État qu'en France.

12. L'histoire politique et idéologique de cette extrême droite ne saurait être comparée à ce qu'on entend par extrême droite en France ou en Europe. Ses programmes ne se fondent sur aucun discours xénophobe ou raciste.

13. Il meurt en 1999 aux États-Unis des suites de problèmes cardiaques.

14. Yeeyobzer Zwede puis Tesfahun Alemneh, originaires respectivement d'Addis-Abeba et de Bahar Dar.

15. On trouvera également, à l'intérieur de la maison, deux cartes posées l'une à côté de l'autre. L'une représente l'Éthiopie d'avant 1993 incluant l'Érythrée ; l'autre représente l'Éthiopie fédérale actuelle.

16. Certaines de ces caricatures ont été publiées dans les numéros de l'*Ethiopian Review*, de cette période. Voir Jean-Nicolas Bach, 2011, p. 491-497.

17. Formée en octobre 2004, *Kinidjit* est composée de quatre partis en 2005: *Meihad*, sa composante la plus forte, conduite par Hailu Shawel, l'*Ethiopia United Democratic Party-Medhin*, l'*Ethiopian Democratic League*, et *Rainbow Ethiopia* (le parti de Berhanu Nega et Bertukan Mideksa).

La coalition remporte également 137 des 138 sièges du Conseil d'Addis-Abeba, ce qui lui confère à la fois un ancrage régional et fédéral (grâce au statut spécial d'Addis-Abeba, région-Etat).

18. L'*Union of Ethiopian Democratic Forces*, UEDF, ou *Hibrät*, remporte 52 sièges au Parlement en 2005. Cette coalition est formée de partis ethnique et multinationaux, dont l'*Oromo National Congress* conduit par Merera Gudina, l'*Ethiopian Social Democratic Federal Party* de Beyene Petros, l'*Oromo Federalist Democratic Movement* de Bulcha Demeksa (et sept partis basés aux Etats-Unis, comme l'EPRP). Leur ancrage se situe en région Oromo et Sud. Initialement, l'*All Ethiopia Unity Party* d'Haylew Shawel et l'*EDUP-Medhin* faisaient partie de cette coalition, mais rejoignent la coalition CUD à la veille des élections. Sur les formation de coalitions depuis le début des années 1990, voir Asnake Kefale, 2011, p. 681-701.

19. Sans surprise, aucun représentant de *Medrek* n'est présent à cette cérémonie.

20. Le parti est dans l'impossibilité de prouver que le Quorum de l'Assemblée générale (plus de la moitié des représentants) étaient présents pour voter lors de cette élection.

21. L'UDJ est également affectée par cet échec. La fusion portée par l'ingénieur Gezachew ayant échoué, celui-ci se trouve poussé à démissionner par la diaspora et un groupe de militant interne, conduite par Belay Fekadu qui est très rapidement élue à la tête du parti par le Comité national d'UDJ. L'équipe UDJ marginalisée saisit à son tour la Commission électorale qui invalide l'élection de Belay Fekadu. La Commission électorale s'appuie à nouveau sur le règlement interne du parti pour invalider une élection qui aurait dû se faire, selon elle, en Assemblée générale. Privés à leur tour de leadership, ils sont contraints de se réunir une Assemblée générale.

22. Je n'ai pas assisté aux Assemblées générales de l'UDJ tenues fin 2014-début 2015.

23. Cet ingénieur déjà âgé est un riche homme d'affaires respecté, mais aussi craint et souvent accusé d'agir en « dictateur » au sein du parti. Enfermé plusieurs années après 2005, il signe en amont des élections de 2010 pour *Meihad* le *Code of Conduct* proposé par l'EPRDF et serre à cette occasion la main de Meles Zenawi, deux actes qui affecteront la confiance de ses militants.

RÉSUMÉS

Les règles du jeu, en situation autoritaire, sont mises en œuvre de façon parfois négociées, souvent violentes. Ces règles peuvent être contournées, voire remises en cause par les opposants politiques qui disposent d'une certaine capacité d'action. Une capacité d'action qui se réduit parfois à la simple autorisation d'exister tant que l'on ne franchit pas les lignes rouges définies arbitrairement par le gouvernement autoritaire. Cet article montre néanmoins que ces opposants ne sont pas uniquement des victimes passives et peuvent aussi solliciter le gouvernement autoritaire lorsqu'il s'agit de s'imposer à la tête du parti ou d'en conserver les rennes. Les règles du jeu autoritaire s'articulent alors aux règles des partis, un jeu dans lequel ces derniers ne tirent guère profit. C'est sur ces modalités complexes que revient cet article, à l'occasion des élections de 2015, via une plongée dans les locaux et l'univers du parti conservateur *Meihad*, longtemps le plus influent parti de l'opposition éthiopienne.

In authoritarian regimes, the rules of the game can be negotiated, but are often imposed through violent means. Opponents can try to go around the rules, or even contest them thanks to a certain capacity to act (*agency*). An ability to act that is sometimes reduced to the simple

authorization to exist as long as one does not cross the red lines arbitrarily defined by the authoritarian government. This article shows, however, that these opponents are not only passive victims and can also request the authoritarian government to intervene when it comes to dominating their party or retaining the reins. The rules of the authoritarian game are then articulated to opposition parties rules, a game in which the latter does not benefit much. It is these complex modalities this article aims to discuss, in the context of the 2015 general elections, via a dive into the headquarter and universe of the conservative *Meihad* party, until recently one of the most influential party of the Ethiopian opposition.

INDEX

Mots-clés : autoritarisme, opposition, Meihad, Éthiopie

Keywords : authoritarianism, opposition, Meihad, Ethiopia

AUTEUR

JEAN-NICOLAS BACH

Docteur en science politique

directeur du CEDEJ Khartoum (MEAE-CNRS, USR 3123)

jeannicolas.bach@cedejkhartoum.com